

BULLETIN D'ADHESION

SAISON 2020 – 2021

N° Licence Date création

Annuel 3 mois 1 mois 7 jours

du 1-09-2020 au 31-08-2021 du au
pour les mineurs (minimum 11 ans), le représentant légal doit également compléter les formulaires spécifiques

Nom Prénom

Nationalité Sexe : Féminin Masculin

Date naissance/...../..... Lieu..... Pays

Adresse.....

Code Postal..... Commune

N° Tél portable..... N° Tél personne à prévenir

Email

Porteur d'un handicap OUI Type d'handicap :..... NON

Conformément à la loi n° 78-17 du – janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant. Pour cela, veuillez contacter la Fédération.

- Je prends l'engagement en signant ce bulletin d'adhésion, de respecter le règlement intérieur et les statuts de l'Aviron Douellais ainsi que le règlement de sécurité de la Fédération Française d'Aviron.
- Je certifie sur l'honneur être capable de nager 25 mètres en eau profonde et de m'immerger.

Paiement : Le règlement de la cotisation est payable le jour de l'inscription. La cotisation comprend la licence fédérale, l'assurance individuelle accident et l'utilisation du matériel. Elle est forfaitaire et non restituable.

Assurance : La prise de la licence fédérale, que vous recevrez par mail, vous permet de bénéficier d'une assurance auprès de la MAÏF, qui garantit l'ensemble des activités organisées par le club et la FFA. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance complémentaire proposée par la FFA ; se rapporter au document « Notice individuelle dommages corporels ».

Entraînements : Vous ne pouvez participer aux entraînements que si vous êtes à jour de votre cotisation et du certificat médical. Des plages horaires seront proposées en été et en hiver (cf. site du club : www.avirondouellais.fr).

Après chaque entraînement, il est recommandé de se doucher ou de se laver soigneusement les mains (leptospirose)

Responsabilité du club : Le club n'est pas responsable des vols ou détérioration d'objets personnels. Dans le cas d'accident lors de sorties sans responsable qualifié, la responsabilité du club ne saurait être engagée.

Droit à l'image : J'autorise l'Aviron Douellais à faire usage de la reproduction de photographies où j'apparais, notamment sur le site internet ou tout document de communication.

- Je joins à ce bulletin d'adhésion:
 - un certificat médical de moins d'1 an pour une première licence et/ou si je suis porteur d'un handicap **sinon**, l'attestation questionnaire santé « QS-SPORT » pour un renouvellement sans discontinuité.

Le renouvellement d'une licence est subordonné à la présentation tous les 3 ans d'un certificat médical datant de moins d'1 an.

- le paiement de la cotisation (chèque à l'ordre de l'Aviron Douellais)
- le bordereau garantie complémentaire I.A.Sport+ (formulaire à demander ou à récupérer sur le site)

Prix des licences saison 2020-2021

<u>Annuelle</u>	<u>Découverte</u>
Adulte..... 125€	3 mois..... 100€
2 ^{ème} adhérent..... 100€	1 mois..... 50€
Enfant (→16ans)..... 85€	titre initiation.....5€

Fait à
Le
Signature de l'adhérent

Pour être valide, le présent bulletin d'adhésion doit être accepté par le comité directeur.